



Mercredi 11.12.13 | 46e année | No 38

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



La politique et les valeurs

A lors que les huissiers rassemblaient les bulletins dans les urnes, que les scrutateurs se préparaient à compter les voix obtenues par le futur président de la Confédération, les membres du Conseil communal réunis sous la Coupole fédérale rêvaient un peu.

La grande fresque du Palais fédéral comme suspendue sur nos élus, les armoiries de la Ville de Neuchâtel bien visibles au sommet de cette salle emblématique étaient propices aux interrogations.

Une certaine agitation régnait en ce 4 décembre, même si le futur président de la Confédération, trois fois président de notre Ville, était au bureau comme le veut la tradition en ce moment d'élection et comme l'exigent sans doute les affaires courantes.

Mais au fond, la politique c'est quoi?

C'est avant tout construire une société qui repose sur des valeurs. Celles du président de la Confédération, M. Didier Burkhalter ont été, ce jour-là, énoncées: jeunesse, travail et ouverture. Trois valeurs fondamentales qui mettent en évidence le dynamisme des générations montantes, le travail comme condition de bien-être pour tous et l'ouverture au monde afin de construire ensemble une société moderne.

Belle démonstration d'un Neuchâtelois d'exception qui nous rappelle que la politique sans valeurs n'est rien.

Pascal Sandoz
Conseiller communal



Une délégation du PLR neuchâtelois attendait le futur président de la Confédération sur la Place fédérale.

Didier Burkhalter à Neuchâtel

Didier Burkhalter a été élu mercredi dernier président de la Confédération pour 2014. Une fête est organisée le jeudi 12 décembre en ville en l'honneur du septième Neuchâtelois à accéder à ce poste.

L'Assemblée fédérale a élu Didier Burkhalter président de la Confédération pour l'année 2014, par 183 voix sur 202 bulletins valables mercredi 4 décembre. Une fierté pour le Canton et la Ville de Neuchâtel, dont il a été conseiller communal de 1991 à 2005. Le Neuchâtelois a cependant souligné d'emblée qu'il sera un «président pour tous les Suisses et pas pour une seule région».

Didier Burkhalter a tout d'abord fêté son élection en compagnie de ses collaborateurs proches, puis lors d'une verrée dans les coursives du Palais fédéral. Le Conseil d'Etat, le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel – qui lui a remis une lettre de félicitations – ou encore les parlementaires neuchâtelois l'ont chaudement applaudi.

Politique d'avenir

«Ça me fait plaisir d'avoir une délégation car ce sont mes racines», souriait Didier Burkhalter. «Neuchâtel, c'est là où j'ai fait des années politiques, d'engagement. Je m'en sens toujours très proche. J'y suis encore basé, même si je n'y suis pas toujours

parce que je voyage beaucoup. C'est mon coin, là où je me ressource.»

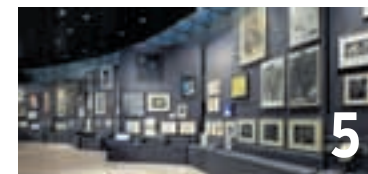
La population est conviée à fêter le futur président sur ses terres ce jeudi 12 décembre (programme détaillé en page 13). «Didier Burkhalter a voulu que les chefs ainsi que les plus jeunes collaborateurs de chaque service soient invités», précise son chef de cabinet Damien Cottier. Déjà un signe de la ligne présidentielle que s'est fixée Didier Burkhalter, qui vise des projets concrets en lien «tout d'abord avec la jeunesse, qui représente le futur; ensuite avec le travail, qui est constitutif de la culture suisse; enfin avec l'ouverture, qui est une des raisons du succès suisse.» (thn)



3
Le Semestre de motivation inaugurerait vendredi dernier ses nouveaux locaux à la rue de Tivoli.



4
L'exposition «Argent - Jeux - Enjeux» ouvre ses portes samedi 14 décembre au Musée d'art et d'histoire.



5
Le Centre Dürrenmatt rouvre ses portes à Neuchâtel, avec une exposition sur le labyrinthe et le Minotaure.

Publicité



la maladiere centre
neuchâtel

Mercredi 11 décembre dès 10h00
**Maquillages
de Noël**

Jeudi 12 décembre, le centre est
**ouvert jusqu'à
21h30**

Un Noël pour petits et grands...



Participez et gagnez
1 Renault Twingo
d'une valeur de CHF 17'800.-

Présence obligatoire lors du
tirage au sort en direct, jeudi
19 décembre 2013 à 21h00!

Grand concours!

Nom: _____

Prénom: _____

N°: _____ Rue: _____

NPA: _____ Ville: _____

Téléphone: _____

Date de naissance: _____

Ce coupon de participation est à déposer au centre commercial dans l'urne
prévue à cet effet **jusqu'au 19 décembre 2013 à 21h00**. Règlement de
participation à l'intérieur du centre.





Dans ce numéro

Jeux d'argent

La nouvelle exposition du Musée d'art et d'histoire « Argent – Jeux – Enjeux » ouvre ses portes au public samedi 14 décembre. Les liens entre le joueur, les opérateurs et l'Etat y sont dévoilés, au travers de diverses créations artistiques, expériences et autres objets.

Page 4

Labyrinthe et Minotaure

La nouvelle exposition du Centre Dürrenmatt intitulée « Balades avec le Minotaure » est à découvrir jusqu'au 9 mars prochain à Neuchâtel. Le centre a rouvert ses portes après plusieurs mois de travaux.

Page 5

Lignes de bus renumérotées

Une nouvelle numérotation des lignes de transports publics interviendra dimanche 15 décembre avec le changement d'horaire des TransN. Si des adaptations sont prévues en ville de Neuchâtel, l'essentiel des améliorations concernent le littoral ouest.

Pages 8-9

Budget 2014 accepté



Le Conseil général a accepté lundi soir le budget 2014, amendé par le Conseil communal. La hausse des emplois au sein de la Ville et l'augmentation de la facture de l'aide sociale ont cependant suscité des questions.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 18 décembre.



Le Semestre de motivation inaugure ses nouveaux locaux pour faciliter l'entrée des jeunes dans la vie active



Les différents ateliers - ici un atelier de création - permettent aux jeunes en manque de solution de développer leurs capacités.

Motivation à revendre

Le Semestre de motivation inaugure vendredi ses nouveaux locaux. Dédié aux jeunes en recherche de formation ou d'emploi, ce programme est devenu essentiel pour les aider à trouver leur voie dans un environnement difficile.

Se faire une place dans un marché du travail toujours plus concurrentiel n'est pas chose aisée. Mais pour faire face à cette situation, les jeunes inscrits au Semestre de motivation (SEMO) bénéficient depuis août de nouveaux locaux sis rue de Tivoli 28. Leur inauguration était également l'occasion de fêter les 10 ans de BâtiPlus, programme spécifique d'emplois temporaires dédié au milieu de la construction et situé dans le même bâtiment.

«Entre 2004 et aujourd'hui, le SEMO est passé de 35 à 56 places d'accueil dans notre canton, et nous devons adapter les structures», relève Sylvain Ghirardi, chef du Service de la culture et de l'intégration de la Ville de Neuchâtel.

Une tendance à la hausse qu'il s'agit de cadrer. Quatorze formateurs entourent ainsi les bénéficiaires sur les sites de La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel. En pratique, le SEMO permet à des jeunes en manque de solutions au sortir de l'école obligatoire d'acquérir des outils supplémentaires pour mieux entrer dans le monde professionnel, autour de trois axes: des recherches d'emploi, des

cours de français et mathématiques, et des ateliers.

« Entre 2004 et aujourd'hui, le SEMO est passé de 35 à 56 places d'accueil »

SYLVAIN GHIRARDI

«Faire ses premières armes dans le monde du travail est fondamental, et la situation est loin d'être rose dans le canton si l'on regarde les statistiques (réd.: en novembre, le taux de chômage s'y élevait à 5,3%)», relève Thomas Facchinetti, conseiller communal en charge de la Culture et de l'Intégration au chef-lieu. «Le SEMO offre aux jeunes l'occasion de découvrir une vocation, de prendre connaissance de leurs aspirations, pour devenir des acteurs de notre monde.»

Parmi ceux-ci, Diana Leal Dos Santos. À la recherche d'une place d'apprentissage depuis sa sortie de l'ESTER, cette dernière a décroché un poste d'employée de commerce et débutera un CFC en août 2014, notamment grâce à des cours complémentaires suivis en allemand. «S'il n'y avait pas eu le SEMO, je n'aurais pas trouvé ma place», souligne-t-elle. Sa camarade Maé Favre détaille: «Un atelier nous apprend par exemple comment gérer un entretien, c'est déjà énorme. Les

cours de technique de recherche d'emploi nous aident aussi à faire de bons CV et de bonnes lettres de motivation. Ils cherchent aussi avec nous.»

«On ne nous prépare pas assez à l'école», regrette Diana. «A l'école, on nous montre vraiment la base des bases, et c'est tout», rajoute Maé, qui cherche toujours un apprentissage de graveuse, après une formation de deux ans à l'Académie de Meuron. Elle espère également entrer en gravure à l'école d'art de La Chaux-de-Fonds.

Développements futurs

Globalement, 60% des quelque 130 participants annuels au SEMO trouvent un débouché convaincant, qu'il s'agisse d'une formation initiale, d'un apprentissage, d'une formation en lycée ou d'un emploi. La liste d'attente pour les 56 places d'accueil est pourtant encore longue.

Chef logistique au Service cantonal de l'emploi, Pierre-Alain Borel calcule que 300 places au total existent actuellement dans les programmes d'emploi temporaire cantonaux mais estime que «ce n'est pas encore suffisant. Nous voulons développer un peu plus de programmes pour apprendre et entretenir des compétences. Ils doivent être un bassin de recrutement pour les entreprises.»

Au SEMO, un suivi des participants ayant trouvé un débouché est notamment envisagé. (thn)

 Le Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel consacre une exposition aux jeux d'argent

Les jeux d'argent sous la loupe

La nouvelle exposition du Musée d'art et d'histoire « Argent - Jeux - Enjeux » ouvre ses portes au public samedi 14 décembre. Mise sur pied par le Cabinet de numismatique de Neuchâtel en collaboration avec de nombreux partenaires spécialisés, elle s'intéresse aux jeux d'argent. Elle explore les liens qui unissent le joueur, les opérateurs et l'Etat au travers de diverses créations artistiques, expériences et autres objets. Un riche programme d'animations et un catalogue de 160 pages complètent l'exposition, qui est visible jusqu'au 31 août prochain.



« Nous avons décidé d'explorer les rapports que nous entretenons avec l'argent. L'aspect du rêve avec tout ce que l'on projette est important », indique Gilles Perret, conservateur du Cabinet de numismatique de Neuchâtel. Dans un contexte où les jeux d'argent fleurissent de toutes parts en particulier sur Internet, l'exposition questionne les motivations des joueurs, compare les différents opérateurs et analyse le rôle de l'Etat.

Loteries, paris et casinos

L'exposition se compose de sept salles différentes. Le visiteur y découvre en premier lieu plusieurs portraits

de joueurs. Des thérapeutes du Centre du jeu excessif ont recueilli des témoignages de personnes victimes d'une dépendance aux jeux d'argent. Le visiteur peut se mettre en situation et tester trois expériences autour du hasard. L'exposition s'intéresse également aux rites des joueurs. Souvent superstitieux, ils se munissent de porte-bonheur et de gri-gri. Les publicitaires en font un large usage dans leurs campagnes sur le jeu. Le visiteur est ensuite confronté aux différents opérateurs. Loteries, paris, casinos, machines et autres jeux composent

l'offre, sans compter les multiples possibilités présentes sur la toile. L'Etat, lui aussi, a son rôle à jouer. D'une part, il doit protéger les joueurs et de l'autre il encaisse des impôts sur les profits des opérateurs.

« La Suisse fait office de pionnier en la matière. En mars 2012, le peuple a accepté à 87,1% le contre-projet à l'initiative "Pour des jeux d'argent au service du bien commun". Les enjeux de la nouvelle loi sont multiples et les conflits d'intérêt nombreux », explique Gilles Perret. L'exposition aborde la législation sur les jeux d'ar-

gent et invite le visiteur à prendre du recul par rapport à ce sujet : en montant sur une structure en bois, il peut donner son avis au moyen d'un bulletin de vote. Il peut entre autres s'exprimer sur l'article constitutionnel voté par le peuple ou sur la loi en cours d'élaboration. Dans la dernière salle, le Cabinet de numismatique rappelle ce qu'est l'argent et comment il a évolué au fil du temps.

Riche collaboration

« Cette exposition est le fruit d'une collaboration avec de nombreux partenaires spécialisés », souligne le conservateur du Cabinet de numismatique de Neuchâtel. Un catalogue de 160 pages accompagne l'exposition et atteste de ce partenariat. En effet, il réunit les textes de treize auteurs d'horizons très divers. Une série d'animations est également prévue durant les neuf mois que dure l'exposition. Soirée de réveil, table-ronde sur le jeu excessif, cycle de conférences et visites en tous genres figurent au programme. (ak)

Exposition « Argent - Jeux - Enjeux » : du 14 décembre 2013 au 31 août 2014 au MAHN. Ouverture du mardi au dimanche de 11 à 18 heures. Mercredi entrée libre. Programme complet sur www.mahn.ch

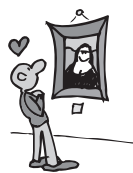
Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (pl. Numa-Droz 3). La Salle Rousseau est fermée pour travaux jusqu'au printemps 2014.

Jusqu'en février 2014, exposition « Les délices de l'Italie ou la passion du voyage au XVIII^e siècle ». Ouvert lu-ve de 8h à 22h, sa de 8h à 17h.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), expositions permanentes, legs Yvan et Hélène Amez-Droz « Neuchâtel : une histoire millénaire ». Ouvert ma-di de 11h à 18h. Entrée libre le mercredi. Jusqu'au 31 août 2014, exposition « Argent, jeux, enjeux ». Mardi 17 décembre, 12h15, mardi du musée, « Quel joueur êtes-vous ? Expé-



riences, illusions et vécus de joueurs », visite-confrontation de l'exposition « Argent, jeux, enjeux » avec Méline Andronicos, psychologue-responsable de recherche au Centre du Jeu excessif (CJE) et Isabella Liggi Asperoni.

Galleries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition semi-permanente des maquettes historiques. Exposition de photographies : « Une ville en mouvement ». Ouvert me et di de 13h à 17h ou sur rendez-vous. Entrée libre sauf mardis du musée et expositions temporaires.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4). La Villa de Pury est fermée pour cause de rénovations. Les collections permanentes (Egypte, Bhoutan et Afrique) ne sont plus accessibles au public.

Jusqu'au 15 décembre, exposition « Hors-champs ». Ouvert ma-di de 10h à 17h. Entrée libre le mercredi.

Jeu 12 décembre, dès 17h, visite guidée, apéritif suivi d'un repas à l'occasion du finissage de l'exposition « Hors-champs ». A 20h15, concert « Hors chant ».

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 29 juin 2014, exposition « Donne la patte ! Entre chien et loup ». Ouvert ma-di de 10h à 18h. Entrée libre le mercredi.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74, jusqu'au 9 mars 2014, exposition « Balades avec le Minotaure ». Ouvert me-di de 11h à 17h.

Galerie Ditesheim (rue du Château 8), jusqu'au 23 décembre, exposition Cesare Lucchini-Yves Dana, peintures, œuvres sur papier/sculptures. Ouvert ma-ve de 14h à 18h, sa de 10h à 12h et de 14h à 17h, di de 15h à 18h.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), jusqu'au 21 décembre, exposition Anastasia Voltchok, pein-

ture à l'huile. Ouvert ma-ve de 14h à 18h30 ou sur rendez-vous.

Jardin botanique (Pertuis-du-Sault 58), jusqu'au 23 mars 2014, exposition « Berlettes et pipolets ». Ouvert ma-di de 10h à 18h.

CAN, Centre d'art Neuchâtel (rue des Moulins 37), jusqu'au 22 décembre, exposition de Ming Wong « Travaux Domestiques ». Ouvert me-di de 14h à 18h, je de 14h à 20h.

L'OV, jusqu'au 12 janvier 2014, exposition « Feeling » de Fabian Boschung. Vernissage samedi 14 décembre, dès 18h et concert de Zeppo à 20h.

Divers

Librairie Payot (rue du Seyon 2), samedi 14 décembre, en matinée, séance de dédicaces de « Vous prendrez bien une pincée de culture » de Renaud de Montmollin.


L'actualité culturelle

Culture Nomade



Lucy Acevedo se produira à Neuchâtel samedi 14 décembre. Ce concert proposé par Plateau libre et Culture nomade fera voyager le public en Amérique latine. Georges Grillon connaît bien l'artiste qu'il présente ainsi: «Lucy Acevedo, c'est une voix à la fois forte et énergique, mais aussi émouvante et sensuelle. Cette musicienne est considérée au Pérou comme la digne descendante des grandes stars de la musique afro-péruvienne comme Lucha Reyes, Eva Ayllón ou encore Chabuca Granda, avec qui elle travailla quelque temps. En Europe,

depuis une vingtaine d'années, elle continue d'accomplir avec brio ce qu'elle-même appelle sa mission: présenter, faire vivre et promouvoir la musique afro-péruvienne.»

Théâtre du Pommier, rue du Pommier 9, samedi 14 décembre à 20h30. Renseignements et réservations au 032 725 05 05.

Théâtre Tumulte

Dimanche 15 décembre, Pierre Cleitman reviendra pour la dernière de ses conférences extravagantes intitulée «Quel avenir pour l'étonnement?». Si la surprise ne demande qu'à être qualifiée de «bonne» ou de «mauvaise», d'«heureuse» ou de «malheureuse», de «magnifique» ou même de «calamiteuse», l'étonnement, lui, est allérgique à l'adjectif. Sauf, à notre grand étonnement, à l'adjectif «grand» justement. Mais la plupart des autres, il n'en veut pas, il les tient à distance, il les récuse! De même donc qu'il n'y a

pas de sot métier, il n'y aura pas de bon ou de mauvais étonnement.

Théâtre Tumulte, rue Ehrard-Borel 13, dimanche 15 décembre à 17h. Renseignements et réservations: 032 725 76 00 ou tumulte@bluewin.ch.

Musique symphonique

Pour son deuxième concert de la saison, l'Ensemble symphonique Neuchâtel se produira dimanche 15 décembre au Temple du Bas, sous la direction de Alexander Mayer et avec au clavecin Jory Vinikour. Le programme est composé d'œuvres de Jean-Sébastien Bach «Ricercare» (arr. Anton Webern), Frank Martin «Concerto pour clavecin», George Benjamin Three «Inventions for Chamber Orchestra» et à nouveau Jean-Sébastien Bach dans le «Concerto Brandebourgeois N° 5». Se trouver face à la musique de Jean-Sébastien Bach, c'est faire l'expérience

d'un entre-monde: non seulement sa musique est située à la limite entre un monde qui se forme et un autre qui passe, mais elle forme un concentré de temps qui se croisent: il y a cet extraordinaire mélange entre un impitoyable contrepoint et un moteur harmonico-rhythmique duquel émerge une ligne mélodique toujours inoubliable. L'Histoire n'est jamais linéaire, et sans cesse le temps s'abîme. Reste que l'œuvre d'art synthétise l'énergie de ces flux qui se croisent.

Temple du Bas, rue du Temple-Neuf, dimanche 15 décembre à 17h. Renseignements et réservations: Le Strapontin. Prix: Plein tarif: Fr. 45.-/ Fr. 30.-, tarif réduit (AVS, AI, apprentis, étudiants, chômeurs) Fr. 30.-/ Fr. 20.-, enfants 6-15 ans (enfants jusqu'à 6 ans: gratuit) Fr. 10.-, famille (2 adultes + 1 ou plusieurs enfants) Fr. 50.-.


Une nouvelle exposition est visible au Centre Dürrenmatt Neuchâtel

« Balades avec le Minotaure »

«Balades avec le Minotaure»: tel s'intitule la nouvelle exposition du Centre Dürrenmatt à Neuchâtel, qui a rouvert ses portes après plusieurs mois de travaux. Celle-ci porte sur le labyrinthe et le minotaure. De Dürrenmatt à Goya en passant par Picasso, elle regroupe plus de 150 œuvres d'artistes du XVIII^e siècle à aujourd'hui. A découvrir jusqu'au 9 mars prochain.

Tout commence avec l'œuvre de Friedrich Dürrenmatt intitulée «Minotaure», où textes et illustrations se répondent. L'artiste s'empare du mythe grec et exploite les ambivalences de ce monstre, mi-taureau, mi-homme. Elaborée avec le concours de Juri Steiner, curateur indépendant et de Stefan Zweifel, philosophe et journaliste, l'exposition plonge le visiteur dans un dédale artistique. Peintures, dessins, photographies, manuscrits, collages et extraits vidéo sont autant d'œuvres qui composent cette balade.

Large éventail d'artistes

Friedrich Dürrenmatt constitue le fil rouge de l'exposition. Ses œuvres côtoient celles d'un large panel d'artistes, dont Goya, Max von Moos, Paul



La nouvelle exposition du Centre Dürrenmatt Neuchâtel met en rapport des œuvres de Friedrich Dürrenmatt avec celles de Goya, Picasso ou encore Paul Klee. • Photo: Simon Schmid

Klee, Pablo Picasso, André Masson ou encore Varlin. Disposées selon une scénographie originale, elles sont mises en rapport pour éveiller la curiosité du public.

Expositions autour du labyrinthe

«Balades avec le Minotaure» fait partie d'un cycle de trois expositions dédié au labyrinthe. Elle fait suite à «Ici vous allez trouver ce que nous

cherchons» de Augustin Rebetez, Noé Cauderay et Giona Bierens de Haan. L'exposition «Labyrinthe poétique d'Armand Schulthess» clora la série au printemps prochain. (ak)

Exposition «Balades avec le Minotaure»: jusqu'au 9 mars 2014 au Centre Dürrenmatt Neuchâtel. Ouverture du mercredi au dimanche de 11 à 17 heures. Renseignements sur www.cdn.ch

Chronique
culturelle



Le figuratif en force

La 71^e Biennale d'art contemporain a ouvert ses portes samedi au Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds. Elle offre un excellent panorama de l'art en train de se faire dans notre canton et se caractérise cette année par sa jeunesse et un évident retour au figuratif. Pas moins de 130 artistes ont fait acte de candidature auprès d'un jury au sein duquel siégeaient Antonia Nessi, conservatrice du département des arts plastiques du Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, et Christian Egger, directeur de la Galerie C. Ce jury a sélectionné 32 candidats dont trois ont bénéficié par le passé d'un séjour à l'étranger octroyé par la Ville de Neuchâtel. Stéphanie Jeannet et Orélie Fuchs sont allées à Bruxelles tandis que Valérie Losa passait quelques mois au Caire. Stéphanie Jeannet expose une vidéo faite de «dessins animés». Orélie Fuchs donne à voir le portrait photographique (réalisé avec son mari Tan Chen) d'un homme empêtré dans un paysage de branchages et de racines. Valérie Losa présente une Suisse multiculturelle composée de personnages étrangers en costume de leur pays. Remise des prix le 17 janvier 2014 à 18h30!

Patrice Neuenschwander

2014

JOYEUSES FÊTES
ET MEILLEURS VŒUX

1933



1947



1950



1964



elexa sa... DEPUIS 80 ANS !

C'est en effet le 29 mars 1933 que l'on trouve la première inscription de la raison sociale **elexa sa** au registre du commerce, société qui a été créée par l'assemblée constitutive du samedi 18 mars 1933.

Pour la petite histoire, la communication de l'époque, principalement orale, a provoqué un lapsus, puisque initialement l'entreprise devait être inscrite sous le nom de Elec SA, la conjonction vocale en a fait **elexa** !

Le fondateur, M. Charles Humbert-Prince a dirigé l'entreprise presque jusqu'à sa mort le 3 octobre 1996. Il sut développer les activités jusqu'à atteindre plus de 40 employés, taille que l'équipe dirigeante actuelle maintient depuis de nombreuses années.

GRANDE DIVERSITÉ DE PRESTATIONS

Depuis sa fondation à ce jour, **elexa sa** s'efforce toujours d'être à la hauteur des attentes de sa clientèle. Ce défi ne peut être atteint que grâce à l'adaptation permanente des prestations aux techniques d'actualité, au maintien d'un haut niveau de compétences et à l'optimisation continue du rapport prix/prestations.

C'est ainsi qu'**elexa sa**, réalisant un chiffre d'affaire moyen d'environ 5 mio/frs par année, peut fournir des prestations dans tous les domaines du secteur des installations électriques, que ce soit des installations traditionnelles, de la domotique, de la télématique ou du multimédia. Ces prestations sont fournies pour tous types de clients, qu'ils soient privés, institutionnels, services publics ou industriels et arts et métiers.

QUELQUES RÉFÉRENCES RENOMMÉES...

Grâce à sa large palette de prestations et ses compétences, **elexa sa** peut se targuer de quelques réalisations particulières.

Ainsi dans les années d'après-guerre **elexa sa** a réalisé entre autres d'importants travaux dans les hôpitaux (Cadolles, Pourtalès, Préfargier). Plus tard, ce sont par exemple la Cité Universitaire, les Patinoires du Littoral, la Faculté des lettres de l'Université et bien d'autres objets qui ont été réalisés.

Les réalisations les plus remarquées du nouveau millénaire sont elles aussi vastes et prestigieuses. Ainsi, on peut en particulier nommer l'aménagement de l'Arteplage de Neuchâtel pour le compte d'Expo.02, l'usine PMI-IDC à Serrières, la rénovation du Palais des Congrès à Bienne, la construction du nouveau Marin-Centre. D'ailleurs 30 ans plus tôt **elexa sa** avait déjà réalisé Marin-Centre, dans les anciens bâtiments Dubied.

Point de place pour énumérer ici la multitude d'objets et de projets d'habitations réalisés.

Aujourd'hui encore tout est mis en œuvre pour satisfaire une large palette de clients, ceci, dans un très fort esprit de collaboration, de partenariat et de pérennité d'affaires.

elexa sa profite ici de remercier très chaleureusement sa fidèle clientèle.

PLUSIEURS DÉMÉNAGEMENTS...

La première adresse de l'entreprise en 1933 était à la place des Halles 13 à Neuchâtel avec un magasin de radios. Plusieurs déménagements se succèdent: en 1935, **elexa sa** s'installe à la ruelle Dublé 1, en 1953 à la rue du Seyon 10 et en 1960 à St-Honoré 3.

L'acquisition en 1962 du bâtiment de l'avenue de la Gare 12 a aussi été synonyme de nouvelle adresse d'entreprise. Après 43 années à cette adresse, les locaux, mais surtout les alentours, sont devenus trop exigus pour permettre un fonctionnement efficace de l'entreprise. **elexa sa** s'est alors installé dans l'ancien bâtiment de la Neuchâteloise à Monruz, bâtiment dont **elexa sa** avait rénové et transformé les installations bien des années avant de s'y installer.

Finalement, depuis mars 2012, c'est au quai Max-Petitpierre 42 à Neuchâtel qu'**elexa sa** est installé.

VISION D'AVENIR...

L'installation dans les nouveaux locaux, avec une visibilité et un dynamisme accrus a aussi été l'opportunité d'un changement de propriétaires. En effet la famille du fondateur de l'époque choisit l'opportunité qui se présente pour vendre la société à un groupe d'investisseurs du domaine de la construction et de l'énergie.

Rien n'y change, l'avenir se dessine dans le dynamisme et la volonté de bien faire qui ont toujours caractérisé **elexa sa**.

L'électricité et la communication sont des vecteurs incontournables de la vie actuelle. A l'avenir, la gestion de l'énergie et la sécurité prendront de l'importance, il est certain qu'**elexa sa** sera encore et toujours le partenaire idéal dans les nouvelles technologies à venir.

PARTENAIRE DANS TOUS LES DOMAINES

La formation, les institutions patronales, le partenariat social mais aussi le sport et la culture tiennent à cœur d'**elexa sa**.

C'est ainsi que l'entreprise forme depuis bien longtemps en permanence 8-10 apprenti(e)s. **elexa sa** favorise également la formation continue et la formation professionnelle supérieure.

De plus, **elexa sa** délègue ses cadres dans de nombreuses commissions, comités, associations professionnelles. L'actuel Directeur d'**elexa sa** est par exemple membre du comité central de l'Union Suisse des Installateurs-Electriciens (USIE).

elexa sa participe, à sa manière, au développement culturel, social et sportif de sa région, en soutenant une multitude d'événements, activités ou personnalités de ces domaines.

On notera en particulier sa très grande fidélité à deux organisateurs d'événements à savoir Sportplus et Festi'neuch qu'**elexa sa** soutient depuis leur début.

POUR EN SAVOIR PLUS ...

elexa sa, c'est aussi un site internet sur lequel vous trouverez une multitude d'informations, conseils et documents utiles (www.elexa.ch).

Pour un contact direct : info@elexa.ch ou 032 729 96 66



ans

... et plus fort que jamais!

elexa

Quai Max-Petitpierre 42
Tél. 032 729 96 66
Fax 032 729 96 69

2002 Neuchâtel
info@elexa.ch
www.elexa.ch

 Le clin d'œil du délégué communal à l'énergie

Les serres de la Ville autonomes en électricité

Christian Trachsel



Le Service des Parcs et Promenades gère la production florale nécessaire à agrémenter les espaces publics de la Ville dans ses serres situées à Cernier. Depuis cet été, une installation solaire photovoltaïque d'une surface de 200 m² a été mise en service sur la toiture des serres, installation qui permettra de couvrir l'entier des besoins en électricité de l'établissement horticole.

Le programme européen «Solution» qui se déroule dans la commune de Val-de-Ruz a pour but principal de viser une autonomie énergétique de la région. Dans ce cadre-là, la Ville a installé des cellules solaires photovoltaïques sur le toit de ses serres horticoles de Cernier. Le dimensionnement de cette installation a été déterminé de manière à ce que la production d'électricité solaire en une année corresponde à la consommation



Le Service des Parcs et Promenades de la Ville de Neuchâtel exploite des serres horticoles à Cernier. Dans le courant de l'été 2013, des cellules solaires photovoltaïques d'une surface de 200 m² ont été installées en toiture. • Photo: sp

annuelle d'électricité de l'établissement. Peut-on pour autant affirmer que les serres de Cernier sont autonomes au niveau de la fourniture en électricité?

Voyons tout cela dans le détail. A fin septembre, après à peine trois mois d'exploitation, nous avons constaté que les kWh produits correspondaient déjà pratiquement à la moitié de

la production attendue en une année complète! Rien d'anormal dans tout cela: si l'on sait que l'ensoleillement au cours d'un mois d'été est plus de huit fois supérieur à celui mesuré en décembre ou en janvier. Et si de plus la consommation d'électricité dans les serres est deux fois plus importante en période hivernale qu'estivale, l'autono-

mie en question devient bien relative. C'est que le principal défaut de l'énergie solaire, qu'elle soit exploitée au niveau thermique ou électrique, réside dans le fait que l'offre n'est souvent pas synchronisée à la demande. Ce phénomène est particulièrement pénalisant dans le domaine du thermique. Idéalement, il faudrait stocker la chaleur de l'été jusqu'en hiver, ... une solution bien trop coûteuse!

Dans le domaine de l'électricité, le problème est différent. Le réseau électrique peut virtuellement jouer le rôle du stock saisonnier, pour autant que la société électrique locale le veuille bien. Et Viteos est un des rares distributeurs à offrir cette alternative à ses clients.

Les privés neuchâtelois profitent donc d'excellentes conditions lors de la réalisation d'une telle installation. Et ce d'autant plus que, sur le territoire communal, une généreuse aide financière à l'investissement est accordée par la Ville.

C.T.


www.neuchatel-energie.ch

La Ville jeune

Midnight jeuNE, rendez-vous sportif, musical, convivial et gratuit pour les 12-17 ans, les samedis de 20h30 à 23h30 à la salle de gym du collège de la Promenade.

Queen Kong Club, vendredi 13 décembre à 22 heures, grand retour du duo hip-hop La Caution en terre helvétique, invité par les artistes neuchâtelois Michigang et La Vacuna.

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-jeudi 8h-22h, vendredi 8h-19h30, samedi 8h-18h30, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00. Informations complémentaires sur www.lessports.ch.

Amis-Gymnastes Neuchâtel, (gymnastique et nordic walking dames et seniors)
Leçons tous les mercredis: Seniors de 19h à 20h; Dames de 20h à 21h45,

salle de gymnastique des Terreaux, à Neuchâtel. Contacter la présidence: 032 841 28 49.

Horaires des Patinoires du Littoral

Lundi	9h-11h45 / 13h45-16h15
Mardi	9h-11h45 / 13h45-16h15
Mercredi	9h-11h45 / 13h45-16h45
Jeudi	9h-11h45 / 13h45-16h15
Vendredi	9h-11h45 / 13h45-16h15 / 20h15-22h15
Samedi	13h45 / 16h30
Dimanche	10h15-11h45 uniquement patinage public 12h-13h30 uniquement hockey libre 13h45-16h30 uniquement patinage public

Le hockey libre est autorisé sur une 1/2 piste en semaine et le samedi, uniquement lorsque les deux pistes entières sont ouvertes au public. Les horaires peuvent varier sans préavis. Merci de vous renseigner à l'avance sur la programmation sur www.lessports.ch.

Natation synchronisée Piscines du Nid-du-Crô

A 19h, «Le Red Fish synchro fait son cinéma...», show de Noël de la section de natation synchronisée du Red Fish Neuchâtel, avec la participation des membres de la section du Water-polo RFN ainsi que du Neuchâtel Rugby.

Volleyball Halle de la Riveraine

Samedi 14 décembre à 14h, NUC II – VBC Cerisiers-G., LNB
A 17h30, Sagres NUC – Koeniz, LNA

Unihockey Maladière, Halle A, Salle 1-2-3

Samedi 14 décembre à 17h, FSG Corcelles-Cormondrèche – Oberland 84 Interlaken, 2^e ligue

Basketball Maladière, Halle A, Salle 2

Samedi 14 décembre à 10h30, MJ Basket – Cossonay, U16-M

A 12h30, MJ Basket – Berney, U14-M

Handball Halle de la Riveraine

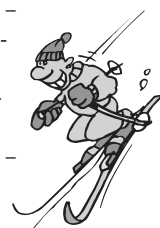
Dimanche 15 décembre dès 8h, Tournoi M13

Hockey sur glace Patinoire du Littoral

Vendredi 13 décembre à 20h30, Young Sprinters 2013 – HC Le Locle, 4^e ligue
Dimanche 15 décembre à 17h, HC Université Neuchâtel – HC Yverdon les Bains, Juniors Top

Patinoire du Littoral, Nouvelle halle

Samedi 14 décembre à 20h, HC Université Neuchâtel – EV Bomo, LNA féminine
Dimanche 15 décembre à 20h, HC Université Neuchâtel – SC Weinfelden, LNA féminine





Le nouvel horaire des transN entrera en vigueur le 15 décembre prochain

Les lignes transN changent de numéro

Le changement d'horaire des transports publics neuchâtelois (transN) interviendra dimanche 15 décembre. Celui-ci s'accompagne d'une nouvelle numérotation des lignes. Quelques adaptations sont prévues en ville de Neuchâtel, mais l'essentiel des améliorations concernent le littoral ouest.

Toutes les lignes transN seront dotées dès le 15 décembre de nouveaux numéros. «Avec l'entreprise fusionnée, on se retrouvait avec une ligne 10 dans le Haut et une autre dans le Bas. Il a fallu trouver une solution pour éviter les doublons à l'interne», indique Aline Odot, chargée de communication des transN. Et de préciser: «L'Office fédéral des transports nous a attribués les numéros de 100 à 199.»

Pour permettre aux utilisateurs de vivre ce changement tout en douceur, de nombreuses informations visuelles viennent soutenir la nouvelle numérotation. Chaque ligne est représentée par une couleur, que l'on retrouve sur les fiches horaires des arrêts. Le numéro de ligne ainsi que les arrêts de départ et de fin de parcours sont toujours indiqués sur les en-têtes lumineux des bus. Le plan du réseau est affiché à chacun des arrêts de bus. Ceux-ci bénéficieront d'un lifting: de nouvelles plaques d'annonce aux couleurs blanche et vert pomme remplaceront à terme les anciennes. En attendant leur pose, des autocollants seront appliqués.

Adaptations en ville de Neuchâtel

En ville de Neuchâtel, quelques adaptations verront le jour. L'ancienne ligne 8 Boucle des Parcs est rebaptisée ligne 108 Temple des Valangines. Quant au terminus de l'ancienne ligne 9 Denis-de-Rougemont, il est remplacé par l'arrêt des Trois-Chênes.

«Le bus continuera de passer à Denis-de-Rougemont selon l'horaire actuel, c'est seulement le point de départ qui change», précise Aline Odot. Les horaires de la ligne 121 des Piscines – anciennement ligne 11 – sont harmonisés. Le bus part tous les quarts d'heures, soit à heure pile, au quart, à la demi-heure et aux 45 minutes. L'horaire du funiculaire La Coudre – Chaumont connaît de légères modifications pour mieux coller aux horaires des écoliers. Il est également mieux adapté aux correspondances des trains.

Amélioration de l'offre pour le littoral ouest

De nouvelles dessertes, davantage de courses et des cadences plus fréquentes sont prévues à Bevaix, Boudry, Cortaillod et La Béroche. Les lignes 5b (Boudry CFF – Areuse – Cortaillod) et P (Boudry – Perreux) n'en formeront plus qu'une seule: la ligne 613. Quant au Littorail (215), il passe à une cadence aux 15 minutes aux heures de pointe et aux 20 minutes durant les heures creuses, et ce sur toute la ligne. Ces nouvelles mesures sont à l'essai pour une durée de trois ans. «Elles sont financées conjointement par le canton et l'ensemble des communes de la Communauté urbaine du littoral, dont celle de Neuchâtel», relève Pierre-Olivier Aragno, délégué à l'environnement, à la mobilité et au développement durable. Mise sur pied à l'initiative de la Comul, la ligne 10 – qui devient la 120 – remporte un grand succès. Les courses supplémentaires entre la gare de Neuchâtel et Peseux sont reconduites. A noter encore qu'aucun changement n'est prévu du côté des tarifs. (ak)

Tous les horaires sont en ligne sur www.transn.ch et également sur la version mobile.



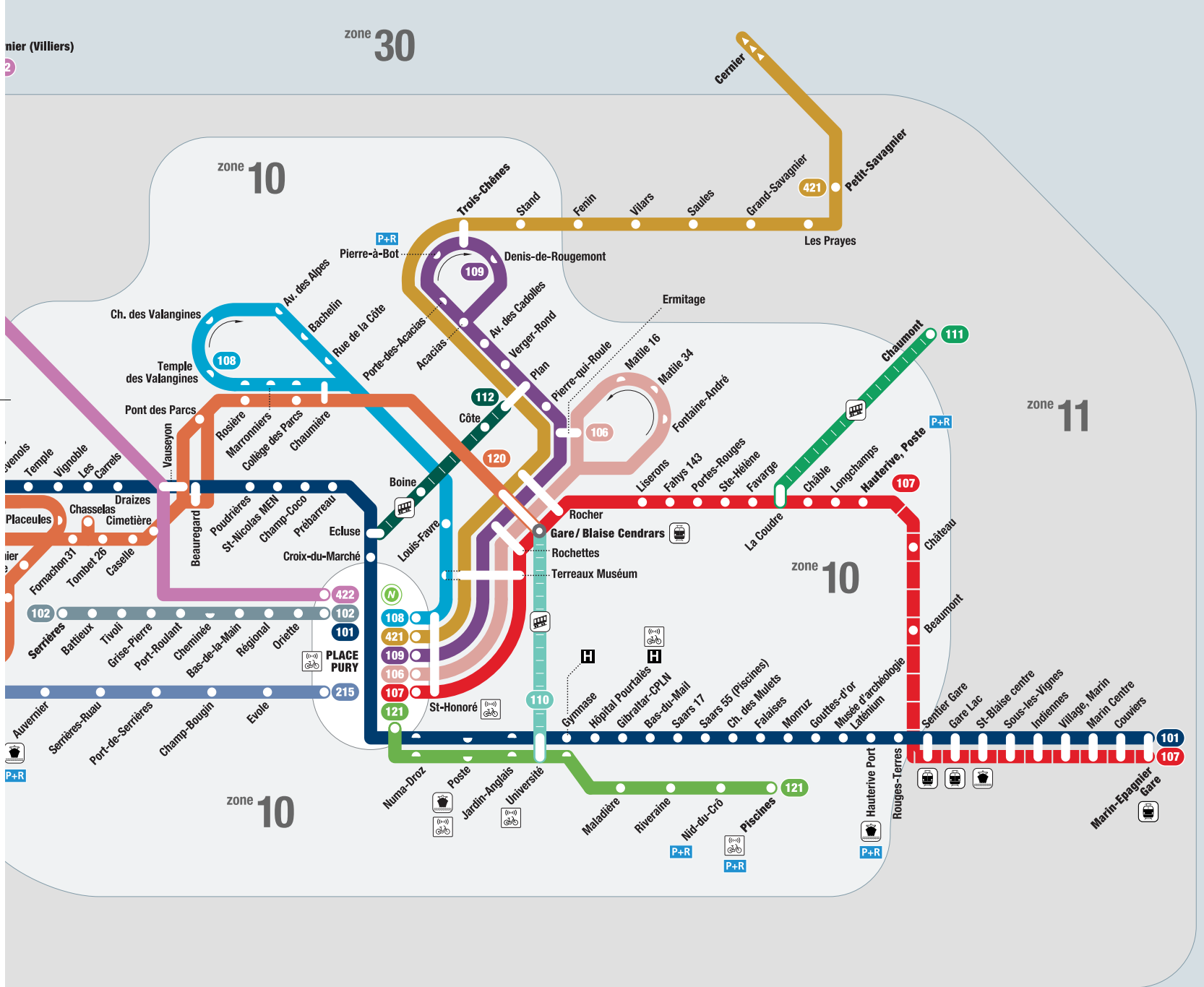
Nouvelle numérotation des lignes

Ligne	ancien N°	nouveau N°
Cormondèche – Place Pury – Marin	1	101
Place Pury – Serrières	2	102
Place Pury – Hauterive – Marin	7	107
Place Pury – Temple des Valangines	8	108
Place Pury – Trois Chênes	9	109
Place Pury – Ermitage	9b	106
Neuchâtel Gare – Peseux – Bôle	10	120
Place Pury – Piscines	11	121
Ecluse – Plan	Funi A	112
La Coudre – Chaumont	Funi B	111
Université – Gare	Fun'ambule	110
Place Pury – Boudry	5	215



RÉSEAU LITTORAL

www.transn.ch



● Arrêt desservi dans un sens
 ● Arrêt desservi dans les deux sens
 || Funiculaires
 ■ Dessertes occasionnelles
 Velospot www.neuchatelroule.ch
 P+R Park and Ride www.neuchatelville.ch/pr

 Conseil général : dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les groupes politiques ont la parole

Groupe PopVertsSol

Nicolas de Pury: Avec le budget 2014, le groupe PopVertsSol salue la bonne santé des finances de notre Ville et s'en réjouit. Avec la décision du Grand Conseil la semaine dernière, le budget de notre Ville se trouve péjoré de plus de 5 millions de francs et fragilise une fois de plus la bonne gestion de notre collectivité. Nous ne résisterons pas au plaisir de rapporter certains propos des autres groupes politiques. Le PS nous dit que la valeur d'une société se mesure à sa façon de traiter ses membres les plus faibles, soit ! Le PLR et le PS regrettent la hauteur de la dette de la Ville (316 millions de francs), le PLR, l'engagement massif de nouveaux collaborateurs et les deux partis font remarquer que le contexte international, national et cantonal reste très fragile. Devant tant d'incertitudes, ces deux partis envisagent une baisse d'impôt de deux points ! Cette éventuelle baisse ne touchera aucunement le tiers des citoyens ne payant pas d'impôts (rappelez-vous que 7,5% de nos citoyens ont besoin de l'aide sociale). Les deux tiers des citoyens qui paient des impôts, verront tout au plus pour le plus grand nombre, une baisse correspondant au prix d'une ou deux vignettes autoroutières. Les conséquences par contre

sont réelles : empêchement d'un remboursement de la dette, moins de moyens pour juguler l'inflation de l'aide sociale, le développement de l'accueil extrascolaire s'en trouvera limité... entre autres. Curieuse façon que de vouloir gérer l'avenir de notre Ville selon cette « Sainte-Alliance socialiste et libéro-radical ».

Groupe Socialiste Un budget qui prépare l'avenir

Matthieu Béguelin: Le groupe socialiste ne peut que saluer le budget proposé par le Conseil communal pour l'exercice 2014. Celui-ci présente, en effet, un résultat bénéficiaire, malgré la période transitoire relative à la répartition des produits de l'impôt adoptée par le Grand Conseil la semaine dernière, qui est défavorable à la Ville.

Nous constatons également avec satisfaction que les charges sont maîtrisées, connaissant même une baisse, alors que les prestations sont, elles, à la hausse. La dette, quant à elle, se réduit encore et son impact sur le compte de



Le groupe socialiste salue le budget proposé par le Conseil communal pour l'exercice 2014.

années 2013, qui s'achève ainsi sur une note positive pour notre cité.

Groupe PLR Vote du budget 2014 Alexandre

Brodard: D'un point de vue libéral-radical, le budget de la Ville pour l'année 2014 est positif au moins sur un point : le résultat prévu est équilibré, respectivement présente un minime bénéfice.

Pour le reste, force est de constater que le

Conseil communal, profitant d'entrées fiscales actuellement particulièrement favorables, ouvre grand les vannes des dépenses structurelles. Si grand que ces entrées fiscales seront entièrement englouties. Si grand que si ces entrées devaient revenir à la normale, il est difficile d'imaginer comment les comptes de la Ville pourraient ne pas virer au rouge. A titre d'exemple, 34 nouveaux postes seront créés alors que notre Ville connaît déjà le plus grand nombre d'employés par tête d'habitant loin à la ronde, provoquant ainsi une augmentation de 8,7% des dépenses salariales par rapport au budget précédent ! Sans parler de l'augmentation inquiétante des subventions nouvellement créées ou augmentées...

Notre Ville est ainsi prête à faire face aux exigences financières liées à l'assainissement de la Caisse de pension, prévoyance.ne, et donc à respecter ses obligations d'employeur.

Mais un budget n'est pas qu'une suite de chiffres déconnectés de leurs destinations. Ainsi, ce budget 2014 marque le coup d'envoi de l'application du programme politique de la législature, qui sera à l'ordre du jour de nos discussions en janvier prochain.

C'est dans cette perspective que s'inscrivent les nouveaux postes inscrits au budget. Ceux-ci permettront notamment à notre Ville de se doter d'un véritable service de ressources humaines, dont le besoin se faisait de plus en plus pressant. Ils permettront également de développer les services offerts à la population, de poursuivre les efforts pour améliorer l'attractivité du centre-ville (notamment à travers la subvention à l'association « Neuchâtel un cœur en ville », l'augmentation des moyens de promotion économique et l'engagement de travailleurs sociaux hors les murs), d'encourager les énergies renouvelables et d'améliorer le suivi des investissements, par exemple.

Investissements qui, après une année 2013 particulièrement ambitieuse, se situeront dans la moyenne habituelle avec quelque 25 millions de francs prévus pour cette année.

Un budget qui dessine une année 2014 riche en projets, que notre groupe a adopté, en remerciant les services de l'administration pour leur engagement et le travail fourni au long de cette

année 2013, qui s'achève ainsi sur une note positive pour notre cité.

Ce budget change de plus la dynamique positive qui régnait ces dernières années au Conseil général et qui a permis de diminuer la dette de la Ville de manière importante, en restant raisonnable sur les dépenses. Cela est fort regrettable, car la dette reste encore bien trop élevée (316 millions de francs au budget).

Le groupe PLR a toutefois accepté ce budget pour de bonnes raisons. En effet, il est parvenu à convaincre la commission financière de proposer une baisse du coefficient fiscal (= des impôts), assortie d'un engagement de principe de ne plus augmenter le nombre de postes de personnel durant la législature en cours. Ce résultat est réjouissant. En effet, quand on sait la difficulté de convaincre la majorité quand on est dans la minorité, on se rend compte du travail réalisé et du résultat obtenu avec ce compromis. De plus, les plus expérimentés en politique savent que le seul moyen de freiner l'ardeur dépensière d'un exécutif, c'est de lui couper le robinet.

Conseil général

Quels étaient les présents ?

Présidence de M. Jonathan Gretillat (Soc), président.

Y compris le président, 40 membres sont présents : M^{mes} et MM. Kodjo Agbotro (Soc), Jean-Charles Authier (PLR), Mouhamed Basse (Soc), Nicole Baur (PopVertsSol), Matthieu Béguelin (Soc), Julien Bingeli (PopVertsSol), Amélie Blohm Gueissaz (PLR), Alexandre Brodard (PLR), Jérôme Bueche (PLR), Hélène Dederix-Silberstein (PopVertsSol), Edlira Dedja Bytyqi (Soc), Patrice de Montmollin (Soc), Nicolas de Pury (PopVertsSol), Jean Dessoulavy (PLR), Natacha Erard (Soc), Philippe Etienne (PLR), Michel Favez (PopVertsSol), Olivier Forel (PopVertsSol), Beat Geiser (PLR), Félix Gueissaz (PLR), Béatrice Haeny (PLR), Edouard Jeanloz (PopVertsSol), Mirko Kipfer (PLR), Catherine Loetscher Schneider (PopVertsSol), Anne-Françoise Loup (Soc), Philippe Loup (Soc), Philippe Mouchet (PLR), Béatrice Nys (PopVertsSol), Grégoire Oguey (Soc), Dimitri Paratte (PopVertsSol), Morgan Paratte (Soc), Vincent Pahud (PDC), Anne-Dominique Reinhard (Soc), Sabrina Rinaldo Adam (Soc), Christophe Schwarb (PLR), Julien Spacio (PLR), Richard Strohmeier (PLR), Marc Treboux (Soc), Joël Zimmerli (PLR).

Excusé: M. Yves Froidevaux (PopVertsSol).

Le Conseil communal était représenté par M. Olivier Arni (Soc), président, M^{me} Christine Gaillard (PopVertsSol), vice-présidente, M. Pascal Sandoz (PLR), M. Thomas Facchinetti (Soc) et M. Fabio Bongiovanni (PLR), conseillers communaux.

A propos...



46664

L'homme du pardon n'est plus. Nelson Mandela, le premier président démocratiquement élu de l'Afrique du Sud s'est éteint au terme d'une vie de lutte contre la discrimination raciale. Une vie marquée par 27 années d'incarcération, l'octroi du prix Nobel de la Paix en 1993, un combat permanent. Un homme d'exception, un sens inné du geste et de la parole qui réconcilie, une action universellement reconnue, un exemple, une légende...

Au moment où l'Afrique du Sud se souvient de sa récente liberté, notre ville s'apprête à célébrer le 800^e anniversaire de la Charte de Franchises de 1214 qui consacre pour la première fois par écrit une série de libertés accordées au peuple de Neuchâtel. Un autre symbole.

La vision du monde, de la liberté, prend une dimension différente dans notre canton. La prison de Gorgier vient de se voir dotée d'une œuvre d'art sous la forme d'un palmier de 18 mètres avec un tronc en acier et des palmes en fonte d'aluminium pour offrir aux détenus «une ouverture virtuelle sur le rêve». Le 466^e prisonnier de l'année 64 a certainement rêvé au quotidien comment donner un second souffle d'espoir à son pays. L'arbre planté devant la prison de Robben Island devait à coup sûr toucher le ciel. Celui que Nelson Mandela vient de rejoindre...

Remy Voirol

Hommage à Nelson Mandela

Au moment où la communauté internationale s'apprête à célébrer les funérailles de l'icône Mandela, la communauté africaine du canton de Neuchâtel ne ratera pas cette occasion pour apporter une série de témoignages et dire au revoir à celui qui restera à jamais gravé dans les mémoires de toutes les populations africaines

**samedi 14 décembre dès 16h30
à la Place Pury**

L'hommage sera rendu dans l'espace public pour permettre à tout un chacun de venir spontanément s'exprimer librement lors d'échanges avec les organisateurs.

La cérémonie voulue en toute humilité rappellera les principes défendus par Mandela qui sont entre autres : la tolérance, l'égalité des chances, le bon vivre ensemble dans la société, la lutte contre la discrimination et le racisme.

La Ville officielle

Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,
Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que les arrêtés :

- concernant les crédits de construction de CHF 1'275'000.- pour l'exercice 2014,
- concernant le renouvellement et la conclusion d'emprunts pour l'exercice 2014,
- modifiant l'article 14, alinéa 2 du Règlement de gestion des déchets du 17 octobre 2011,
- concernant le versement d'un montant au fonds pour des mesures d'agglomération et de valorisation urbaine,
- concernant la dotation des fonds destinés à la réalisation des expositions temporaires dans le Musée d'art et d'histoire, le Musée d'histoire naturelle et le Musée d'ethnographie pour l'année 2014,
- concernant le versement d'une subvention octroyée à l'association organisatrice de l'arrivée du Tour de Romandie 2014,
- concernant le renouvellement de la subvention octroyée à l'association «Neuchâtel un cœur en Ville»,
- concernant l'augmentation des subventions versées au titre de la promotion économique,
- concernant le versement de nouvelles subventions pour l'aide au logement dès 2014,
- concernant le subventionnement de réalisation d'installations solaires photovoltaïques privées sur le territoire communal,
- concernant l'octroi d'une subvention pour la prise en charge du loyer de l'association la Rouvraie,
- concernant l'augmentation de la subvention versée à la Villa Yoyo,
- concernant l'octroi d'une subvention pour le soutien de la programmation de groupes régionaux à la Case à chocs,
- concernant l'adaptation de la subvention versée au Centre de loisirs,
- concernant l'octroi d'une nouvelle subvention pour le travail social hors murs,
- concernant l'octroi d'une subvention à l'association RECIF pour le développement des compétences de familles migrantes,
- concernant l'octroi des subventions destinées aux associations sportives,
- concernant la participation au financement de la réorganisation des transports publics de l'ouest de l'agglomération neuchâteloise,
- concernant l'augmentation des subventions versées par le service du Tourisme,
- concernant l'octroi d'une subvention à la Fondation Hermann Russ par le service des forêts,
- concernant l'augmentation des frais de réceptions.

adoptés par le Conseil général dans sa séance du 9 décembre 2013, peuvent être consultés à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à quarante jours, soit jusqu'au mercredi 22 janvier 2014.

Par ailleurs, le rapport concernant le budget pour l'année 2014, adopté par le Conseil général au cours de cette même séance, peut être consulté à la Chancellerie.

Neuchâtel, le 11 décembre 2013.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

**Le président,
Olivier Arni**

**Le chancelier,
Remy Voirol**

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Marc Barthoulot, d'un permis de construire pour la mise en conformité de palissades et d'un cabanon de jardin 1, rue Matthias-Hipp, article 2664 du cadastre de la Coudre à Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 13 décembre 2013 au 28 janvier 2014, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Christian Klauser, architecte à Neuchâtel, d'un permis de construire pour la transformation du Temple des Valangines et l'installation de capteurs photovoltaïques en toiture 18, avenue des Alpes, article 10559 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Paroisse réformée de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 13 décembre 2013 au 28 janvier 2014, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Les Chambristes en concert

Comme chaque année, les Chambristes proposent à la période des fêtes un concert en partenariat avec d'autres acteurs culturels. Ce mois de décembre et pour une première mondiale en la Collégiale, l'ensemble instrumental s'associe à l'Orchestre Pro Senectute de Bienne et au Petit Chœur du Conservatoire de Neuchâtel pour y présenter le célèbre conte de Noël d'Andersen «La petite fille aux allumettes» mis en musique par Jean-Philippe Bauermeister, notre compositeur en résidence

**dimanche 15 décembre
à 15 heures, à la Collégiale**

Ce conte de Noël est le prétexte pour réunir jeunes et seniors autour d'une création musicale aussi passionnante qu'exigeante et leur faire vivre une expérience enrichissante. Un moment musical inter-générationnel forcément émouvant.

Entrée libre, collecte.

La chronique sportive de...

Des sportifs qui défient les éléments

Anne
Kybourg



Le cinéma Rex à Neuchâtel a diffusé samedi soir le film « Imagine: life spent on the edge » à l'occasion de la fameuse Nuit de la glisse. Le réalisateur Thierry Donard a suivi plusieurs sportifs de l'extrême dans des coins paradisiaques. Des images à couper le souffle!

Qui n'a pas un jour rêvé de pouvoir voler? De se prendre pour un oiseau? Des riders ont fait de ce rêve une réalité. Dans « Imagine: life spent on the edge », on découvre entre autres des sportifs extrêmes qui s'élancent d'un hélicoptère. Vêtus de combinaisons qui s'apparentent à la silhouette d'un écureuil volant dites « wingsuit », ils survolent des glaciers enneigés sous un ciel bleu. Filmés tantôt depuis l'hélicoptère, tantôt depuis une caméra embarquée, ils suivent une trajectoire sur le fil du rasoir. Ces images donnent des frissons, même quand on se trouve confortablement assis dans une salle de cinéma.



La Nuit de la glisse a fait découvrir ce week-end à travers les salles obscures romandes les exploits de sportifs de l'extrême. • Photo: Erlend Haugen

De Chamonix à Tahiti

Le film emmène le spectateur à la découverte de plusieurs sports de glisse: snowbord, ski, wingsuit, kite-surf, surf et kayak. Des glaciers de Chamonix aux énormes vagues de Tahiti en passant par les chutes d'eau d'Islande, les riders pratiquent leurs disciplines dans des régions féeriques. De nombreuses séquences montrent les exploits de ces sportifs, qui n'ont pas froid aux yeux. Elles sont agré-

mentées par plusieurs témoignages, dans lesquels ils évoquent les risques, la peur, mais surtout la passion qui les anime.

En effet, qu'ils soient dans l'air, dans l'eau ou sur la neige, ce qui unit tous ces adeptes de sensations fortes, c'est la passion qu'ils ont pour leur sport. Cela va même au-delà: certains d'entre eux parlent d'un mode de vie, d'un véritable art de vivre. Les riders sont souvent pris pour des casse-cous,

des têtes brûlées, mais il n'en est rien. Au contraire, ils préparent leurs performances avec précision et minutie à l'image de ce sportif qui plie des centaines de parapentes durant son temps libre dans l'espoir de devenir instructeur et de vivre de sa passion. Ces athlètes de haut vol se donnent corps et âme dans leur discipline. S'ils flirtent sans cesse avec les limites, ce n'est pas par inconscience, mais bien pour réussir des prouesses.

Événement incontournable

La Nuit de la glisse constitue l'événement

visuel incontournable des fans de glisse. Elle a lieu depuis plus de vingt ans dans les salles de cinéma au travers de toute l'Europe. Elle présente chaque année un nouveau film mettant en avant différents sports extrêmes. Les fans de glisse y découvrent à la fois l'évolution de ces disciplines et des décors, qui n'ont rien à envier à ceux des cartes postales!

www.nuitdelaglisser.com

A.K.

A travers l'histoire



Des travaux de rénovation ont lieu sur la rue du Clos-de-Serrières et des ouvriers s'activent sous le regard des passants. En arrière-plan, sur la droite, le buste de Philippe Suchard semble contempler la scène. Photographie anonyme, première moitié du XX^e siècle, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Texte: Vincent Callet-Molin. Photographie actuelle: Stefano Iori.

Conseil général, nouveau membre

Arrêté
proclamant élu
membre du Conseil général
Monsieur Kodjo Agbotro
(Du 2 décembre 2013)

LE CONSEIL COMMUNAL DE
LA VILLE DE NEUCHÂTEL

Considérant qu'il y a lieu de pourvoir un siège devenu vacant au Conseil général, par suite de la démission de M^{me} Martine Docourt Ducommun;

Vu le résultat de l'élection du Conseil général du 13 mai 2012;

Vu le désistement de M^{me} Khadija Clisson Perret, 6^e suppléante de la liste socialiste;

Vu la loi sur les Communes, du 21 décembre 1964;

Vu la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984,

arrête :

Article premier. – M. Kodjo Agbotro, 7^e suppléant de la liste socialiste, à laquelle appartient le siège devenu vacant, est proclamé élu membre du Conseil général avec effet immédiat.

Art. 2. – Selon l'article 29 du Règlement général de la commune de Neuchâtel, du 22 novembre 2010, M. Kodjo Agbotro sera assermenté le 9 décembre 2013 lors de la séance du Conseil général.

Art. 3. – Le présent arrêté sera publié dans la Feuille officielle et dans le journal officiel Vivre la Ville; il en sera délivré un exemplaire à M. Kodjo Agbotro.

Neuchâtel, le 2 décembre 2013.

AU NOM DU CONSEIL
COMMUNAL :

Le président,
Olivier Arni

Le chancelier,
Rémy Voirol

La Collégiale se pare d'habits de lumières

Dans le cadre des nombreuses animations prévues cette fin d'année au centre-ville, la Collégiale sera illuminée quotidiennement

du 12 décembre au 6 janvier

et ce dès la tombée de la nuit jusqu'à minuit en semaine; jusqu'à 2 heures du matin les vendredis et samedis. Les 24 et 25 décembre ainsi que le 31 décembre, les illuminations seront visibles toute la nuit.

La Ville officielle

Election de M. Didier Burkhalter à la présidence de la Confédération

Le Conseil d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel et le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel ont l'honneur d'inviter la population à la manifestation organisée à l'occasion de l'élection de M. Didier Burkhalter à la présidence de la Confédération pour l'année 2014

Judi 12 décembre

Le programme des festivités est le suivant :

13h20	Départ du train spécial de Berne
14h00	Marin-Epagnier: arrêt marquant l'entrée en terre neuchâteloise. Accueil par le président du Conseil d'Etat et par le Conseil communal de La Tène
14h20	Auvernier: arrivée du train spécial et accueil par une délégation du Conseil d'Etat et par le Conseil communal de Milvignes
15h00	Allocutions au Château d'Auvernier Vin d'honneur offert à la population <i>16h20 départ en bateau pour Neuchâtel</i>
17h00	Neuchâtel: arrivée au port et accueil par le Conseil communal de Neuchâtel
17h20	Départ du cortège pour le Temple du Bas. Parcours: place Numa-Droz, rue de la Place-d'Armes, place Pury, rue du Seyon, rue de l'Hôpital, rue du Concert, rue du Temple-Neuf, Temple du Bas
18h00	Cérémonie officielle au Temple du Bas (sur invitation)
19h15	Réception à la place des Halles Buffets de spécialités du terroir neuchâtelois et vin d'honneur offerts à la population <i>Fin de la manifestation aux environs de 22 heures</i>

La population est cordialement invitée à venir, dès 17 heures, au port pour accueillir le nouveau président de la Confédération.

Des mesures de restriction de la circulation seront mises en place ce jour-là au centre-ville pour assurer le passage du cortège et la sécurité de la manifestation. Nous recommandons à la population d'emprunter les transports publics et plus particulièrement aux automobilistes d'utiliser les tunnels sous la ville pour éviter la traversée du centre.

Lecture festive

Rachel Zufferey est née en 1986 à Genève. D'origine valaisanne, elle a grandi dans le canton de Neuchâtel. Son amour pour l'écriture naît en 1999, à la suite d'une punition scolaire... Passionnée par la Renaissance et l'Histoire de l'Ecosse, elle passera plusieurs mois dans ce pays où elle s'enrichira de la culture celte et des mythes et légendes qui parcourent les plaines sauvages des Highlands.

Naomi Susan lira des extraits du dernier ouvrage tout juste sorti de presse de la jeune auteure romande «La Pupille de Sutherland»

mercredi 11 décembre à 19 heures
Galerie YD, rue Fleury 6

Entrée libre.

Echos

■ Aujourd'hui, M. Thomas Facchinetti, directeur de la culture, représentera les Autorités communales à un débat sur le thème de «La sécurité au prix des droits humains?» organisé par le Centre suisse de compétence pour les droits humains, à Neuchâtel.

■ Samedi 14 décembre, M^{me} Christine Gaillard, directrice de la mobilité, représentera le Conseil communal à l'inauguration de la nouvelle offre de transport pour l'ouest du Littoral.

■ Mercredi 18 décembre, M^{me} Christine Gaillard, directrice de la mobilité, représentera les Autorités communales à l'inauguration des nouvelles liaisons de train entre Neuchâtel et Frasne pour accéder directement au TGV.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à M. Georges Sieber à l'occasion de son entrée dans sa 100^e année.

Illumination d'un hêtre

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le Service des parcs et promenades fêtera un arbre remarquable en l'illuminant.

Remarquable signifie que l'arbre est recensé à l'inventaire des 150 arbres du règlement d'aménagement communal se situant aussi bien sur le domaine public que sur des parcelles privées.

Cette année, un hêtre qui se trouve à l'**avenue de Clos-Brochet 30** a été tiré au sort.

Le Service des parcs et promenades invite la population à venir découvrir sa majesté mise en lumière, de nuit.



Horaires de fin d'année des trois bureaux d'accueil

Neuchâtel
La Chaux-Fonds – Le Locle

Fermeture

Du lundi 23 décembre 2013
Au vendredi 3 janvier 2014

Réouverture

Lundi 6 janvier 2014 à 8 heures

**** Nous vous souhaitons de belles fêtes ****



Programme cinéma pour la semaine du 11 au 17 décembre

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920
(du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

THE HUNGER GAMES - CATCHING FIRE

3^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 20h15.

Apollo 2: VF me au ma 15h30.

Apollo 3: VF ve/sa 23h.

Acteurs: Jennifer Lawrence, Josh Hutcherson, Liam Hemsworth.
De Francis Lawrence.

L'APPRENTI PÈRE NOËL ET LE FLOCON MAGIQUE

4^e semaine. Pour tous sug. 6 ans.

VF me, sa/di 13h15.

De Luc Vinciguerra.

LA REINE DES NEIGES - 3D

2^e semaine. 6 ans sug. 8 ans.

VF me au ma 15h15, 17h45.

Apollo 2: VF me, sa/di 13h.

De Chris Buck.

CARTEL

5^e semaine. 14 ans sug. 16 ans.

VF ve/sa 23h15.

Acteurs: Brad Pitt, Michael Fassbender, Javier Bardem.
De Ridley Scott.

IL ÉTAIT UNE FORÊT

5^e semaine. 6 ans sug. 8 ans.

VF di 11h.

De Luc Jacquet.

APOLLO 2

LA VÉNUS À LA FOURRURE

3^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.

VF me au ve, di au ma 18h30.

Acteurs: Emmanuelle Seigner, Mathieu Amalric.

De Roman Polanski.

GRAVITY - 3D

8^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.

VF ve/sa 23h45.

Acteurs: Sandra Bullock, George Clooney, Ed Harris.

De Alfonso Cuarón.

FALSTAFF

Pour tous. Représentation unique

En direct live du Metropolitan Opera de New York.

VO s-t fr sa 19h.

LE TABLEAU NOIR

4^e semaine. 6 ans sug. 8 ans.

VF di 10h30.

Apollo 3: VF me au ma 15h30, 18h.

De Yves Yersin.

APOLLO 3

ALL IS LOST

1^{re} semaine. 10 ans sug. 12 ans.

VO angl s-t fr/all me, sa/di 13h, me au ma 20h30.

Acteurs: Robert Redford.

De J.C. Chandor.

RÊVES D'OR - LA JAULA DE ORO

3^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.

VO s-t fr/all di 10h30.

Acteurs: Brandon Lopez, Rodolfo Domínguez, Karen Martínez.

De Diego Quemada-Díez.

ARCADES

LE HOBBIT: LA DÉSOLOGIE DE SMAUG - 3D

2^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.

VF me au lu 16h30, je au ma 20h, sa/di 13h.

Apollo 2: VF me 20h30, VO angl s-t fr/all je/ve, di au ma 20h30.

Acteurs: Martin Freeman, Ian McKellan, Orlando Bloom.
De Peter Jackson.

BIO

HENRI

1^{re} semaine. 16 ans sug. 16 ans.

VF me au ma 18h, me au lu 20h30.

Acteurs: Pippo Delbono, Candy Ming, Jackie Berroyer.
De Yolande Moreau.

LES GARÇONS ET GUILLAUME, À TABLE!

4^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.

VF me au ma 16h.

Acteurs: Guillaume Gallienne, André Marcon, Françoise Fabian.

De Guillaume Gallienne.

REX

100% CACHEMIRE

1^{re} semaine. 16 ans sug. 16 ans.

VF me au ma 18h15, 20h30.

Acteurs: Valérie Lemercier, Gilles Lellouche, Marina Fois.
De Valérie Lemercier.

LA REINE DES NEIGES - 2D

2^e semaine. 6 ans sug. 8 ans.

VF me, sa/di 13h15, 15h45, je/ve, lu/ma 14h45.

De Chris Buck.

PRISONERS

10^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.

VF ve/sa 22h45.

Acteurs: Hugh Jackman, Jake Gyllenhaal.

De Denis Villeneuve.

STUDIO

CASSE-TÊTE CHINOIS

2^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.

VF me au ma 17h45, 20h15.

Acteurs: Audrey Tautou, Romain Duris, Cécile de France.
De Cédric Klapisch.

LE HOBBIT: LA DÉSOLOGIE DE SMAUG - 2D

1^{re} semaine. 16 ans sug. 16 ans.

VF me au ma 14h15, ve/sa 22h45.

Acteurs: Martin Freeman, Ian McKellan, Orlando Bloom.
De Peter Jackson.

QUEEN KONG CLUB - CINÉMA MINIMUM

LES RENCONTRES D'APRÈS MINUIT

Me 18.12 20h. 18 ans sug. 18 ans.

De Yann Gonzalez.



Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé



et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24,

365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA - électricité, eau, gaz (numéro

général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Services publics

ESCAPAD Consultations et Assistance Professionnelle pour Adultes et aDolés-cents (av. du 1^{er}-Mars 16). Service de soins infirmiers en psychiatrie intervenant en cabinet et à domicile. Tél. 032 724 80 40, www.escapad.ch.

Espace des Solidarités (rue Louis-Favre 1), tél. 032 721 11 16, lieu d'accueil et de rencontres, repas servis de 12h15 à 12h30; ouvert du lundi au jeudi dès 8h30, activités dès 14h.

Femmes Information et consultations juridiques, permanence du Centre de liaison, (fbg de l'Hôpital 1), jeudi de 14h à 16h, tél. 032 724 40 55.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche? Vous cherchez des informations? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad): T. +41 32 886 88 88, - jours ouvrables: 8h à 12h / 13h30 à 20h + samedi de 10h à 13h. Les équipes soignantes pour les habitants de Neuchâtel sont installées à Peseux et à Marin. Informations complémentaires sur: www.nomad-ne.ch.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° 144.

Les services religieux

Cultes et messes des samedi et dimanche 14 et 15 décembre - Avent III

Paroisse réformée évangélique

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte avec sainte cène, garderie et école du dimanche.

Temple du Bas: je à 10h, médiation, salle du refuge. Di à 10h15, culte avec sainte cène.

Nord:

Ermitage: chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h pour recueillement.

Valangines: di à 17h, fête de Noël.

Est:

La Coudre: di à 10h, culte avec sainte cène, avec la chorale L'Avenir de St-Blaise.

Chaumont: di à 11h15, culte avec sainte cène, avec la participation du chœur mixte de Chaumont.

Ouest:

Serrières: di à 10h, culte avec sainte cène, avec l'aumônerie de jeunesse.

Communauté allemande

Poudrières 21: di à 11h15, Gottesdienst.

Portalès: di à 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1^{er} et 3^e dimanche du mois.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h et 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: pas de messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h messe. Di à 10h15, messe en italien.

La Coudre, Saint-Norbert: sa à 18h30, messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de La Providence: sa à 16h30, messe en croate. Di à 11h30, messe en polonais.

Hôpital Portalès, chapelle 6^e étage: di à 10h, célébration dominicale.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel): di à 10h, messe à La Chaux-de-Fonds.

Impressum

Editeur: Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction: Rémy Voirol, chancelier

Rédaction: Anne Kybourg, journaliste
Thomas Nussbaum, journaliste stagiaire

Illustration: Stefano Iori, photographe

Secrétariat: Daniela Pellegrini Schuwey, secrétaire de rédaction

Contact:
• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet: www.neuchatelville.ch

Mise en page: Cathy Ecabert

Impression: Imprimerie H. Messiller S.A., Neuchâtel

Tirage: 22'000 exemplaires



L'instantané de Stefano Iori...



... mercredi 4 décembre 8h30

Publicité



Mille natures à Neuchâtel

Ville millénaire, Neuchâtel recèle des trésors naturels cachés entre le lac et la montagne. Gorges, cascades, vergers, prairies, forêts, rivières, plages et falaises accueillent des habitants ignorés. Cette encyclopédie de mille articles présente un monde étonnant, riche en formes et en couleurs. Le livre est illustré par de nombreuses photographies prises sur le territoire communal de Neuchâtel.

Format : 22 x 27,5 cm – 400 pages – 1000 photographies
 Prix de souscription : 60.– / frais de port en sus
 (prix de vente : 75.– dès le 1^{er} janvier 2014)

Ouvrage publié avec le soutien de l'Adaje, l'Amuse et la Fondation Ernest Dubois

Bulletin de commande

Veillez m'envoyer au prix de souscription exemplaire(s) de l'ouvrage
 (60.– / frais de port en sus)

Nom / prénom:

Adresse:

Code postal / Localité:

Date: Signature:

Talon à affranchir et à renvoyer à:

Secrétariat, Jardin Botanique, Pertuis-du-Sault 58, 2000 Neuchâtel

Il est également possible de commander les ouvrages par e-mail à:
jardin.botanique@unine.ch

Flühmann-Evard
 POMPES FUNÈBRES
 1938 - **75** ANS - 2013

Écoute, conseils et démarches 24/24h

LA VALEUR D'UNE JUSTE DÉCISION

Nous sommes à votre disposition pour un entretien adapté à vos souhaits et à votre volonté.

Flühmann-Evard Arrigo SA existe depuis 1938. Nous développons nos activités dans tout le canton de Neuchâtel et disposons de personnel qualifié, ayant plusieurs années d'expériences dans la profession

Flühmann-Evard Arrigo SA | Rue de la Maladière 16 | 2000 Neuchâtel | +41 (0) 32 725 36 04 | info@pfne.ch | www.pfne.ch



Le Conseil général a accepté lundi soir le budget 2014 proposé par le Conseil communal

Le budget 2014 est sous toit

La dernière séance de l'année du Conseil général a permis de boucler le budget 2014, amendé et accepté par 36 voix et trois abstentions. La hausse des emplois au sein de la Ville et l'augmentation de la facture de l'aide sociale ont cependant suscité leur lot d'interrogations.

L'année politique 2014 est lancée. Car à l'issue de sa séance de lundi soir, le Conseil général a accepté le budget 2014 proposé par le Conseil communal, non sans que ce dernier ait dû concocter une nouvelle mouture dans l'urgence.

Budget amendé

Il s'agissait en effet de rééquilibrer le premier projet de budget, devenu déficitaire après que le Grand Conseil ait accepté la semaine dernière une période transitoire pour la mise en place de la nouvelle clé de répartition des impôts entre canton et communes.

Alors que la nouvelle harmonisation fiscale prévoyait une répartition à hauteur de 120 points pour le canton et de 80 points pour les communes – base qu'avait pris le Conseil communal en compte dans ses calculs –, ces chiffres transitoires ont été fixés jusqu'en 2016 par le Grand Conseil à respectivement 123 et 77 points. Ce changement devrait faire perdre quelque 5,2 millions de francs de revenus d'impôts à la Ville et aurait ainsi amené un déficit de quelque 4 millions de francs, bien loin des 843'800 francs de revenus excédentaires initialement prévus.

A la suite de l'amendement, le budget dégageait un excédent de revenu de 43'800 francs.

Pour redresser la barre, le Conseil communal a proposé deux solutions au législatif. Premièrement, il a choisi de ne pas attribuer les 3,6 millions de francs prévus au fonds d'agglomération et de valorisation urbaine. Ce n'était d'ailleurs légalement plus possible, puisqu'un fonds ne peut pas être alimenté lorsque le budget est déficitaire. «La hausse aura lieu au moment de boucler les comptes 2013», a néanmoins précisé Fabio Bongiovanni, conseiller communal en charge des finances. Deuxièmement, l'engage-



Le Conseil général a largement accepté le budget pour l'année 2014.

ment du nouveau personnel prévu au budget sera échelonné, avec, à la clé, une économie de 800'000 francs.

A la suite de l'amendement, le budget dégageait un excédent de revenu de 43'800 francs.

Augmentation controversée des emplois

Cependant, plusieurs questions ont émergé au cours des débats, au premier rang desquelles figurait l'augmentation prévue de 52,8 emplois à plein temps au sein du personnel communal. «Nous ne sommes pas convaincus par l'argumentaire du Conseil communal sur la pertinence de ces postes», a posé Nicole Baur, au nom du groupe PopVertsSol.

«Depuis 2010, l'effectif de la Ville a augmenté de presque 100 EPT», a pour sa part relevé Julien Spacio pour le groupe libéral-radical. «Nous sommes la Ville qui a le nombre de fonctionnaires le plus élevé par habitant. La hausse de 8,7% des salaires nous inquiète car c'est une charge structurelle difficilement réductible en cas de besoin. Nous préconisons de rester raisonnables dans l'augmentation de toute charge structurelle, surtout que les perspectives sont incertaines.»

«Le Conseil communal ne fait pas de dépenses somptuaires», a répliqué Fabio Bongiovanni, directeur des Finances et des Ressources humaines. «D'une part le Conseil communal souhaite se donner les moyens de mettre son programme en œuvre; D'autre part, il prend acte des décisions de votre Conseil et agit en fonction.»

Julien Spacio et le groupe PLR n'en resteront pas moins «attentifs à ce que nous ne procédions plus, pour les années à venir, à d'autres engagements: cette hausse doit être exceptionnelle.»

Aide sociale en hausse

Autre augmentation inquiétante: celle de 10% concernant l'action sociale, qui grimpe à 13,2 millions de francs.

Globalement satisfait, le groupe socialiste a cependant relevé ce bémol par la voix de Mathieu Béguelin: «Cette situation nous préoccupe car ça répond à un besoin. Nous sommes le dernier maillon de l'aide sociale. Nous sommes confiants dans les solutions que nous allons trouver à notre échelle.»

Une étroite collaboration avec le canton est en cours pour faire diminuer la facture de l'aide sociale.

Nicole Baur et le groupe PopVertsSol étaient moins rassurés: «La hausse de la facture de l'aide sociale a été multipliée par 20 ces 25 dernières années dans le canton, et la Ville de Neuchâtel est l'une des communes qui en assume le plus. Il est urgent de repenser le système.» En particulier, les effets de seuil devront être diminués.

Préoccupé également, le Conseil communal, et plus particulièrement Fabio Bongiovanni, directeur de l'Action sociale, a expliqué qu'une

personne supplémentaire va être engagée à 50% pour la réinsertion professionnelle. Une étroite collaboration avec le canton est également en cours. «Ce serait impensable pour la Ville seule de résoudre le problème.»

Les 21 arrêtés acceptés

«Le Conseil communal vous propose de poser la première pierre d'un programme politique que vous aurez l'occasion de discuter en janvier prochain», a lancé Fabio Bongiovanni. Il a au final été suivi, puisque le budget – dont l'amendement a été voté à l'unanimité – a été accepté par 36 voix et trois abstentions. Les 21 autres arrêtés ont également tous été avalisés.

Thomas Nussbaum



Baisse d'impôts proposée

La Commission financière a déposé lundi auprès de la Chancellerie communale une demande de baisse du coefficient fiscal de deux points pour les personnes physiques. «C'est dans les moments où tout va bien qu'il faut se poser la question d'une réduction de la fiscalité», a souligné Mathieu Béguelin, du groupe socialiste. «Le Conseil communal prend acte et se prononcera le moment venu», a répondu Fabio Bongiovanni, directeur des Finances. Cet objet sera traité lors de la séance de janvier du Conseil général. (thn)